

Mali-CEDEAO : Le Togo nouveau médiateur ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 09 MAI 2022

1093

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Éditorial

UNTM – PM : la paix des braves !



Assistance alimentaire et nutritionnelle :
La France offre 2,625 milliards de F CFA



Exportation du coton malien : Le Corridor
Bamako- Nouakchott ouvert



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

08 Mai
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

638

Nouveaux cas confirmés

13

Nouveaux guéris

21

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

07 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
03 cas graves en soins intensifs
85 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 937

Guéris

29 025

Décès

733

dont 91 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.16



P.23



P.27



/ Une /

Éditorial : UNTM – PM : la paix des braves !

P.5

/ Brèves /

Côte-d'Ivoire : Guillaume Soro confirme l'arrestation de son aide de camp à Abidjan

P.15

Journée internationale des drones : L'employabilité des jeunes au cœur des débats

P.15

Mme Chato sur le bras de fer Mali-CEDEAO : « Il est temps d'arrêter les grandes déclarations pour trouver un accord »

P.16

Kéniéba : Le potentiel aurifère pris d'assaut par des étrangers !

P.13

/ Actualité /

Assistance alimentaire et nutritionnelle : La France offre 2,625 milliards de F CFA

P.20

Exportation du coton malien : Le Corridor Bamako- Nouakchott ouvert

P.21

Table ronde pour la jeunesse : Faire de la jeunesse un vecteur de développement

P.22

Edition 2022 de la Journée de l'Europe : Un petit déjeuner de presse a servi de coup d'envoi aux activités

P.24

Conférence des Évêques du Mali : « Nous devons tourner le dos au Mal pour se tourner vers le Bien »

P.25

/ Politique /

Mali – CEDEAO : Le Togo nouveau médiateur ?

P.27

Gouvernance et processus électoral au Mali : L'OBSERVATOIRE fait le bilan de son programme d'engagement

P.29

Recueil 2022 du CESC : Les attentes de la population de Bamako

P.31

Choguel Kokalla Maiga à propos du traité de coopération : "Cet accord est caduc, de nul et de nul effet"

P.32

/ Culture & société /

Assainissement et salubrité : Bamako n'a pas les moyens

P.34

/ International /

Afrique francophone : Le retour des coups d'Etat

P.35

République de Côte d'Ivoire : Le Chef de l'État a eu un entretien avec la Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies

P.36

/ Sport /

« Une malédiction africaine » : La défaite de Pep Guardiola avait été prédite

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23


• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Éditorial | UNTM – PM : la paix des braves !

Un coup de tonnerre dans un ciel serein. Voilà à quoi ressemble la lettre datée du vendredi dernier, 6 mai 2022, adressée au Premier ministre Choguel Maiga par l'UNTM (Union Nationale des Travailleurs du Mali). La lettre, aux allures de déclaration de guerre ne manque d'étonner tant par son contenu que par le moment choisi pour l'envoyer. En effet, tous les maliens, y compris les travailleurs qui consentaient de très gros sacri-

fices, ont applaudi la sage et patriotique décision de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali d'observer une trêve sociale à la suite des mesures illégales, illégitimes, injustes et inhumaines prises par la CEDEAO contre le Mali. La principale centrale syndicale du Mali avait très sensiblement remonté son estime et sa côte de popularité dans le cœur de tous les maliens. Et même de centrales syndicales d'autres pays. Rien ne l'obligeait à prendre une décision aussi

difficile et de si grande portée historique si ce n'est l'amour de la patrie.

Depuis cette décision historique, des adversaires du Mali Koura ont tenté de resserrer l'étau autour de notre pays pour le faire renoncer à ses choix souverains. De retrait de forces militaires en refus d'exécuter une décision définitive d'une juridiction communautaire, le Mali fait face à toute sorte d'adversité. Rien ne peut, moralement, dans un tel contexte, amener l'UNTM à déterrer la hache de guerre.

Fort de son patriotisme qu'elle a rappelé, l'UNTM ne peut contribuer à faire chavirer le bateau Mali.

Après avoir ainsi pris l'opinion à témoin, il ne lui reste désormais qu'une seule voie à suivre : rencontrer le Premier ministre dans un cadre apaisé, discuter en responsabilité des do-



l'éances et reproches et au sortir enterrer la hache de guerre et sortir des quiproquos. Qui peut en effet imaginer un Chef de gouvernement, quel qu'il soit, ne pas prendre à bras le corps les problèmes des travailleurs compressés et autres victimes des programmes d'ajustement structurel. Mais qui peut raisonnablement s'attendre à un règlement de quelques problèmes pécuniaires d'importance dans le contexte économique et financier d'aujourd'hui. Il faudrait s'en expliquer dans la confiance et le respect réciproques ? il appartiendra au Premier ministre de rassurer Yacouba Katilé et les siens sur le fait qu'ils ne seraient pas en odeur de sainteté auprès de lui en raison de vieilles divergences apparues du temps des revendications et manifestations du M5-RFP à l'époque rejoint par deux autres centrales syndicales. Et aussi à s'engager à s'abstenir de tout négationnisme de la Révolution de mars 1991 à laquelle l'UNTM a pris une part prépondérante.

Toutes les autres doléances pourraient être abordées dans le contexte apaisé qui sortirait de cette rencontre. Voilà comment la centrale historique peut rester grande et garder sa place dans l'Histoire. Voilà comment elle peut continuer à soutenir le Président de la transition, Colonel Assimi

Goita.
En encadré la lettre de l'UNTM adressée au Premier ministre Choguel Kokalla Maïga le 6 mai 2022

■ Moctar Sow



Union Nationale des
Travailleurs du Mali
(UNTM)
.....

Bureau Exécutif
.....

N° 095 /BE-UNTM/SG



Unité - Solidarité - Action
.....

Bamako, le 06 MAI 2022

Le Secrétaire Général de l'UNTM

URGENT

A
Monsieur le Premier ministre,
Chef du Gouvernement.
BAMAKO.

Objet *Votre jugement sur les droits des Compressés et des Retraités par Anticipation.*

Monsieur le Premier ministre,

Soyez salué et félicité pour l'œuvre de restauration de notre souveraineté, entreprise sous votre haute inspiration et autorité.

C'est le cœur serré qu'il nous est arrivé d'apprendre à l'issue de la séance d'interpellation à laquelle vous avez répondu au **Conseil National de Transition (CNT) le Jeudi 21 Avril 2022**, vos propos sur les droits des travailleurs victimes de réformes économiques initiées par l'Etat Malien avec la **Banque Mondiale et le FMI**.

Autant vos prises de position pour le paiement direct des droits aux bénéficiaires, sans passer par les services de notaires et d'avocats ont fait merveilles aux **travailleurs**, autant le jugement que l'on vous prête selon lequel les problèmes des compressés et des retraités par anticipation ne sont pas prioritaires pour le Gouvernement ont attristé le monde du travail.

Faut-il rappeler qu'il s'agit des droits ayant des fondements salariaux d'ex-travailleurs qui ont fait des sacrifices pour que les programmes d'ajustement structurel du pays ne soient voués à l'échec.

L'Etat étant une continuité en dépit de vicissitudes politiques, vous-même, faut-il le rappeler aviez ordonné en 2021 que compressés et retraités par anticipation ouvrent des comptes en banque d'où seront payés leurs droits avant la fête de Tabaski

• Toutes les correspondances sont adressées au Secrétariat Général •
Bourse du Travail - Porte 688 - Boulevard de l'Indépendance - BP 169
Tel : +223 20 22 20 31 / Fax : +223 20 23 68 86
Email : untm601@gmail.com - Site Web : www.untm-mali.org

1

Cette décision donnait à notre Transition une crédibilité, une sympathie qui étaient largement loués partout, y compris à l'étranger parmi nos compatriotes établis à l'extérieur.

Dès lors vous comprendrez aussi que l'UNTM, qui aux dires de gens de plus en plus nombreux y compris dans votre entourage, n'est pas en odeur de sainteté auprès de vous, ne puisse pas ne pas réagir pour déplorer qu'à travers elle, d'innocentes personnes sont privées de leurs droits acquis sur la base de leurs salaires qui ont des valeurs humaines incontestables et cela, sous votre autorité.

Dans les discussions sur la trêve, nous faisons remarquer que les droits des victimes des programmes d'ajustement structurel ne sauraient être gérés à l'aune de la trêve, mais qu'il fallait les apurer pour adoucir l'extraordinaire dénuement où les intéressés se trouvent.

Monsieur le Premier ministre, au-delà des problèmes ci-dessus évoqués, l'UNTM est brimée sous votre propre impulsion au sein du M5-RFP pendant les rencontres que vous assistez dans le cadre du M5-RFP, en demandant aux départements de faire la promotion des syndicalistes et de leurs organisations qui ont fait selon vous, la lutte pour le changement. C'était le signal contre notre Centrale partout.

N'ayant aucun regret de ses prises de position d'hier à aujourd'hui, l'UNTM a fait pour le succès du changement, plus que nombre de protagonistes ayant agi dans l'ombre du M5-RFP. Mais encore aujourd'hui plus qu'hier son seul vouloir, sa seule mission historique est la défense des intérêts des travailleurs, et de ceux suprêmes du peuple Malien, ce qui n'est pas le cas pour les spécialistes de calculs politiques.

Ainsi donc, parce que l'on a des ressentiments contre l'UNTM, le SNEC, certains hauts responsables de la Centrale, on a décidé au mépris du droit et de la liberté syndicale partie intégrante des Droits Humains Fondamentaux, vous et vos amis dans le gouvernement, dans le Conseil National de Transition (CNT), dans ce qui reste du M5-RFP décidiez de ne pas donner satisfaction à la Centrale historique, initiatrice sans regret aucun des événements du 26 Mars 1991, de l'indépendance Nationale, des grands changements socio-économiques et politiques depuis 1960.

Mais notre force c'est aussi que nous sommes derrière les Conventions de l'ONU, les Résolutions de l'OIT, les Lois de la République du Mali.

Les Accords conclus le 05 Février 2021, selon tous les instruments juridiques internationaux ont la même valeur que les lois nationales.

- Vous refusez la relecture du **Décret n° 2011-051/P-RM du 10 Février 2011** qui est cependant à l'avantage des citoyens victimes d'une gouvernance calamiteuse que vous prolongez en brimant notre Centrale par voix de conséquence des pauvres citoyens qui sont nos membres.
- Vous refusez de rétablir dans leurs droits des responsables syndicaux licenciés soit pour fait de grève, soit sous le prétexte de la COVID-19 (**SYAMA, BRAMALI et bien d'autres services...**).

La grève est reconnue par les conventions des Nations-Unies, de l'OIT, de la Constitution et de la Charte de la Transition du Mali. Ce refus est une violation pure et simple des règles de l'Etat de Droit.

- Vous refusez une révision des Codes portant création des Bureaux de Placement Privé (BPP) qui exploitent seul des milliers de jeunes travailleurs Maliens.
- Vous refusez que Patronat et UNTM ouvrent des discussions pour l'octroi des augmentations de salaires que le privé n'a pu satisfaire ni en 2014, ni en 2019, ni en 2021, en incitant les employeurs à ne pas mêler l'UNTM dans vos discussions.
- Vous refusez toute intervention pour le respect de l'intégralité des domaines de l'ORTM et de l'IER laissés aux mains des spéculateurs fonciers parce que l'UNTM en fait une revendication essentielle.

Nous aurions pu soulager le calvaire des fonctionnaires face à la cherté de vie à travers des mesures consensuelles. Puisque c'est l'UNTM, vous vous y refusez.

Nos salariés, toutes catégories confondues, auraient pu gérer autrement l'accumulation des hausses de prix, car ne touchant pas des salaires et indemnités en millions, qu'est-ce qui peut les retenir ?

A côté de nous, les charges publiques de transition sont bénévoles.

Voilà une marque de patriotisme qui vous a manquée, vous et vos camarades.

Le syndicalisme peut entrer dans le jeu politique national. Toutes les Conventions et Résolutions le consacrent. Donc faites attention !

Au total, ne nourrissant aucun ressentiment contre qui que ce soit, aucune rancune, aucun désir de revanche, l'UNTM et ses membres soutiennent le Président de la Transition en lequel le peuple se reconnaît.

Cela a justifié l'option libre et souveraine d'arrêter les grèves, de ne plus déposer de nouvelles revendications, pourvu que, les anciennes soient progressivement apurées. Vous et votre tendance M5-RFP, et membres du gouvernement, pensez que tout respect des accords signés est une abdication

devant « le casse-pied » que constitue l'UNTM. D'accord, mais c'est oublier que l'UNTM peut beaucoup plus que ça.

La ligne rouge est la tentative de prolifération du négationnisme de la **Révolution démocratique du 26 Mars 1991** et de ses résultats sans lesquels aujourd'hui ne sera pas.

Il ne faut plus que cela se répète !

Monsieur Premier ministre, s'il n'est pas opportun de soulever les questions susceptibles de renforcer des ombrages dans nos relations avec vous-même et certains membres du gouvernement, le problème des compressés et des retraités par anticipation restera le symbole de la reconnaissance pour les services rendus à la Nation au moment de leurs activités professionnelles.

Elle sait pouvoir compter sur un haut esprit de responsabilité pour un **dénouement** rapide de ce problème, ce qui ne fera que redoubler davantage le capital d'adhésion des masses laborieuses aux options de la Transition.

Avec le vœu que cela se réalisera sous votre haute direction, **veuillez accepter Monsieur le Premier ministre l'assurance de notre considération.**

Ampliations/

- Le Président de la Transition.....01
- Le président du CNT.....01
- La coordination de compressés et de retraités par anticipation03
- Les Syndicats Nationaux.....13
- Unions Régionales.....10
- Unions Locales.....
- Toutes Sections.....



P/Le Bureau Exécutif
Le Secrétaire Général

Yacouba KATILE
Officier de l'Ordre National

■ Ammy Baba Cisse



« Que le President Assimi Goita dise à son gouvernement d'arrêter de tenir des discours creux »
Travailleurs Comatex

Des nouveaux textes visant à refonder la presse ont été initiés, amendés et adoptés par les responsables des organisations professionnelles des médias, des acteurs de la justice, des membres de la HAC. Mais toujours dans les tiroirs. La presse va commencer à exiger l'application de ces nouveaux pour assainir le secteur.



Mohamed Taboure du journal Sanfi/ La nuée n'est plus. Que son âme repose en paix.



« Le discours de Choguel aux Nations Unies et le refus d'Assimi de se rendre à Paris étaient des actes d'honneur et de dignité. Rien ne vaut la souveraineté. Modibo Keita avait posé ces actes. Mais avant, il s'était préparé en amont. »
Cheick Oumar Sissoko

« Dès qu'on son opinion sur la marche du pays, il y'a des jeunes payés sur les réseaux sociaux pour insulter » Cheick Oumar Sissoko

« Pour les 100 années à venir, les Blancs visent le Mali et le Sahel avec leurs potentialités en ressources » Cheick Oumar Sissoko



« Le premier soutien, c'est les voisins. Ils sont plus accessibles que les membres d'une famille » Cheick Oumar Sissoko sur Sahel FM

« Si les africains ne se donnent pas la main, ils vont subir pire avec les autres » Cheick Oumar Sissoko sur Sahel FM

« Le Mali est encerclé par 7 pays dont 5 de la CEDEAO. La Mauritanie s'active pour retourner dans la CEDEAO. Quitter la CEDEAO va engendrer beaucoup de difficultés »
Cheick Oumar Sissoko sur Sahel FM

« Ceux qui veulent la sortie du Mali de la CEDEAO doivent savoir raison garder. On ne peut pas quitter la CEDEAO » Cheick Oumar Sissoko

Le vice-président de la fédération malienne de football estime que le choix du sélectionneur Eric Sekou Chelle s'explique par la situation financière du pays et du fait qu'il a porté le maillot de l'équipe nationale.



Un haut responsable du Csdm Mali s'active dans la sous région pour désamorcer les sanctions.

« Nous attendons 600 millions depuis 8 mois. C'est nous qui avons désigné des avocats pour ça » Travailleurs Comatex

■ Boubacar Mahamane Maiga



Un flux massif d'étrangers est remarquable à Tombouctou dans toute la périphérie de la ville.

■ Macky Sall



J'ai appris avec émotion le décès de Amadou Soumahoro, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire. Je salue la mémoire de l'illustre défunt et présente mes condoléances attristées au Président @AQuattara_PRCI et au peuple frère ivoirien.

Je remercie M. Alexandre Soros, Vice Président de la Fondation Soros, pour sa visite. Nous avons, entre autres sujets, jeté les bases d'une collaboration renouée entre la Fondation et le Sénégal dans plusieurs domaines d'intérêt commun.

■ Yeah Samake



Rentrée politique de la sous-section PACP de Sagabary
CHERS AMIS,

Le Président d'honneur du Parti pour l'Action Civique et Patriotique, l'ambassadeur YeahSamake à la tête d'une forte délégation s'est rendu hier Samedi, le 07 Mai 2022 à Sagabari dans le cercle de Kita pour la rentrée politique de la sous-section du PACP.

Cette activité politique s'inscrit dans le cadre de l'implantation du PACP dans l'arrondissement de Sagabary. Les comités des différents villages se sont tous retrouvés ensemble pour informer les populations de leur appartenance désormais au parti du « Précurseur de la politique des actions concrètes »

Ce fut l'opportunité pour le Président d'honneur du PACP Niankoro Yeah Samake d'inviter les populations de Sagabari à beaucoup plus de vigilance quand il s'agit de confier la destinée de tout un peuple, de toute une communauté à un homme.

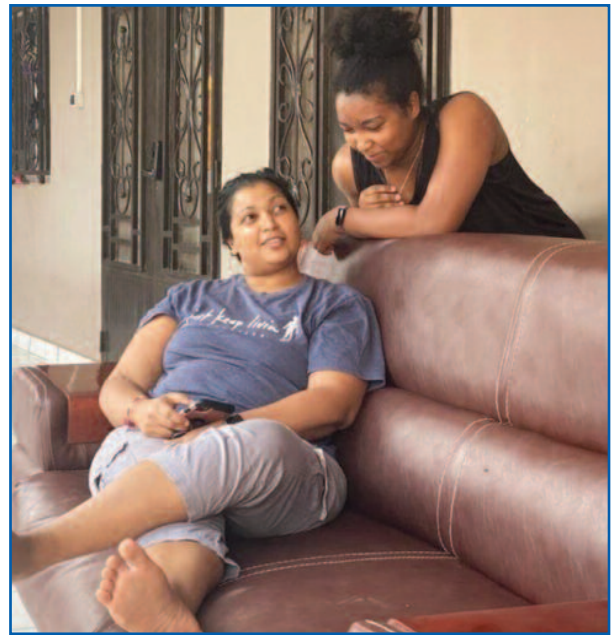
Conformément aux idéaux du PACP, les nouveaux leaders de cette nouvelle sous-section sous l'autorité de Bakary Kamissoko dit le Blanc, travailleront en étroite collaboration avec les communes voisines pour implanter progressivement le parti dans tout l'arrondissement de Sagabary. Il faut noter que cet événement est à l'initiative du Gouverneur Mahamadou Z Sidibe, Coordinateur du #PACP dans la Région de #Kayes à l'Ouest du #Mali.

#DIRIGERCESTSERVIR

#ToLeadIsToServe



@TAG, je suis fière et infiniment chanceuse de t'appeler la mère de mes enfants ! Bonne fête des mères à vous !



■ MALI KANU



#Société

A Djelibougou : Un homme marié enceinte la servante de sa maîtresse.

■ Casimir Sangala



Pour Pape Demba Thiam, l'économie malienne ne va pas chuter, mais évoluer.

L'économiste sénégalais Pape Demba Thiam, ne porte pas le même regard que certains de ses confrères sur les sanctions économiques contre le Mali et s'interroge sur l'impact qu'elles ont actuellement. « Ce défaut de paiement était programmé dans la mesure où ce sont les instances régionales comme la BCEAO qui ont décidé de dicter des sanctions. Donc, c'est difficile de dire qu'on retient la capacité d'un pays à honorer ses échéances parce qu'on détient son argent tout en voulant le sanctionner une deuxième fois parce que le pays n'aura pas honoré ses engagements, affirme l'économiste sénégalais. Je ne suis pas sûr que l'asphyxie du "coup chaos" qui avait été recherché puisse fonctionner, dans la mesure où le gouvernement malien a la possibilité de mobiliser ou d'accroître la production d'or et liquider cet or. »

Pour Pape Demba Thiam, l'économie malienne ne va pas chuter, mais va évoluer. « La deuxième chose, c'est qu'aujourd'hui, les investisseurs auraient pu avoir peur de la situation malienne, mais vous savez aussi bien que moi que l'économie de guerre est l'économie où l'on fait le plus d'argent. Il me paraît étonnant que des gens aient pu penser que depuis le 9 janvier, le Mali devait tomber dans les deux semaines et que le pays est toujours debout. Je crois qu'on est en train d'offrir au Mali la possibilité de réorienter son économie et de l'internaliser avec une densité de flux internes qui soit beaucoup plus importante. »



Actus APEJ Koulikoro

Remise d'attestations aux jeunes peintres bâtiments et décorateurs
Ce jour 05/05/2022 la CR/APEJ-KKRO a prit part à la cérémonie de remise des attestations des peintres bâtiments et décorateurs organisée par la Chambre Régionale de métiers de Koulikoro en partenariat avec l'entreprise CRYSTAL et le Conseil Régional en présence du Directeur de cabinet du Gouverneur de la Région de Koulikoro.
Jeunes, investissons pour votre emploi !



■ Dr Djamila Ferdjani



Ce que vous voyez sur les Réseaux sociaux et qui peut vous faire penser que vous êtes un raté ou un retardé, n'est souvent qu'illusions, mais des illusions qui peuvent embarquer vers l'enfer. Restez imperturbable, restez vrai, soyez fier de vous et focus sur vos objectifs.

■ Abdoul MBAYE



La Constitution, expression de la volonté du Peuple, fixe le nombre et la durée des mandats du Président de la république. Ses réalisations dépendent de sa compétence. Demander du temps plus long est un aveu d'inefficacité. Telle est la relation entre durées et réalisations.

■ Martin Fayulu



Etat de siège: Un an de tâtonnements inutiles et de souffrance atroce pour le peuple congolais. La #RDC a besoin des institutions légitimes et d'une armée nationale digne de ce nom. Une unité devra être déployée tout au long de nos frontières à l'est du pays.

■ ibrahim sysawane



Iyad Ag Ghaly chef terroriste JNIM mène une expédition punitive contre le groupe MNLA en exécutant le commandant Ag Amaloch et plusieurs postes attaqués. #Mali

■ Mathieu Hédoïn



Dimanche matin, la diplomatie en action : interview de l'Ambassadeur @EricDanon pour présenter le dispositif de vote aux législatives en Israël (5-19 juin).



CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

Qui?

Les allocataires, les pensionnés résidant au Mali
et hors du territoire national

Quoi?

Mise en place des opérations de contrôle physique

Quand?

Du 19 avril 2022 au 29 juillet 2022

Où?

- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS,
la carte d'identité nationale ou la carte NINA.



Côte-d'Ivoire : Guillaume Soro confirme l'arrestation de son aide de camp à Abidjan



L'ancien Président de l'Assemblée nationale Guillaume Soro, en exil depuis 2019, a confirmé samedi sur son compte Twitter, l'arrestation de Abdoulaye Fofana, son aide de camp. « J'ai eu la confirmation ce jour, de l'arrestation de mon aide de camp le Cdt Abdoulaye Fofana à Abidjan alors que je le croyais engager dans une procédure de demande d'asile politique en France », a dit l'ancien Premier ministre. « Je souhaite que toute la lumière soit faite sur cette affaire », a-t-il écrit.

En début de semaine, plusieurs médias locaux avaient relayé l'arrestation en début de semaine de l'ex-commandant des forces armées de Côte d'Ivoire, Abdoulaye Fofana. Selon les informations de Oméga, M. Fofana avait regagné clandestinement Abidjan, la capitale économique ivoirienne, en passant par Ouagadougou avec un passeport et une fausse identité Burkinabè. La presse ivoirienne avait précisé qu'il était sous le coup d'un mandat d'arrêt décerné par la justice ivoirienne.

Des médias ivoiriens ont rappelé que Abdoulaye Fofana, en exil depuis 2020, a été condamné par défaut et non contumace par la justice ivoirienne. Un mandat d'arrêt international avait été émis contre l'officier pour « port illégal de costume et d'insigne militaire et trouble à l'ordre public ». Le commandant avait, à plusieurs reprises et dans des vidéos, clamé son innocence par rapport à ce que lui reproche la justice de son pays.

Lamine Traoré / Source : Radio Oméga

Journée internationale des drones : L'employabilité des jeunes au cœur des débats



La salle de Conférence de l'AGETIC a servi, ce samedi 07 mai 2022, de cadre de célébration de la 8e édition de la journée internationale dédiée aux drones et instituée depuis 2015 par la communauté des scientifiques et technologues évoluant dans la conception et le déploiement des drones. L'édition 2022, première célébration de cette journée dans notre pays, a été initiée par l'Entreprise Millenium Technologies. Présidée par le ministre Bakary DOUMBIA, la cérémonie a regroupé l'ancien ministre de la Communication, Dr Hamadoun Touré, la Conseillère technique du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Modernisation de l'Administration, les responsables de l'AGETIC et le représentant du Maire de la Commune III. C'était en présence d'élèves de diverses écoles et en majorité du Prytanée Militaires de Kati.

Le ministre DOUMBIA a salué les efforts de Moussa DIARRA ZEGUE et de l'Entreprise Millénium Technologies qui, au cours de trois dernières années, ont formé 540 jeunes en technologies Drones, notamment dans les métiers de : Mainteneurs, de programmeurs ou de Télé-pilotes dont 342 ont pu, soit trouver un emploi, soit créer leurs entreprises de prestations de services en Agriculture, BTP, Communication et Multimédia. « Ce qui place le Mali au 1er rang en Afrique de l'Ouest en termes de création d'emploi par les drones et au 5e rang en Afrique après le Rwanda, le Maroc, le Ghana et l'Ouganda. C'est la preuve irréfutable que le numérique demeure un levier incontournable pour la création d'emploi de façon générale et singulièrement au Mali », a-t-il poursuivi. Enfin, la cérémonie a été également marquée par une projection de film et la remise d'attestation et de trophée.

Source : CCOM - MENEFF

www.malikile.com

Mme Chato sur le bras de fer Mali-CEDEAO : « Il est temps d'arrêter les grandes déclarations pour trouver un accord »



Pour Mme Haidara Aichata Alassane Cissé dite Chato, membre du CNT, non moins ex-député de la précédente législature, « le Mali doit sortir de son isolement ». D'où ses piques au Premier ministre Choguel, selon lesquelles « il est temps d'arrêter les grandes déclarations pour trouver un accord avec la CEDEAO ».

Mme Haidara Aichata Alassane Cissé dite Chato était du rendez-vous pendant le speech du chef du Gouvernement. Rappelant la fermeture de plusieurs entreprises, elle ne manquera pas d'inviter l'Exécutif à stopper l'isolement récurrent du Mali. Sans langue de bois, la vice-présidente du Parlement panafricain a réagi après le bilan détaillé du PM Choguel. Et elle tire la sonnette d'alarme pour un consensus à court terme avec le voisinage en ces termes : « Tout le monde a compris que rien ne sera jamais comme avant au Mali, sauf qu'il est temps d'arrêter les grandes déclarations pour trouver un accord avec la CEDEAO pour rassurer nos partenaires traditionnels. Le Mali est de plus en plus isolé et cela est défavorable aux populations». Honorable Chato fera allusion au front social où les sanctions injustes de la CÉDÉAO ont provoqué la fermeture de plusieurs entreprises. Pire, une pléiade de travailleurs est au chômage technique car leurs sociétés n'ont pu souscrire à des marchés ou honorer des engagements financiers. C'est pourquoi Mme Aïssata Alassane Cissé dira comme une mise en garde à l'attention de tous : « Le chômage est source de crise sociale».

Le ministre des Finances aura les bons points de l'élue préférée de Bourrem pour avoir tenu bon et fait baisser les salaires dans ce délicat contexte de restrictions depuis un semestre. Espérons que les réalités énumérées par celle qui est fréquemment hors du pays et cerne les rouages de la diplomatie classique et parlementaire soient prises en compte par l'équipe de Choguel Maïga.

I.K / Source : L'Observatoire

Kéniéba : Le potentiel aurifère pris d'assaut par des étrangers !

Le Mali est un pays producteur d'or par excellence. La région de Kayes à travers Kéniéba renferme d'immenses gisements du précieux métal. Avec un tel potentiel aurifère, la localité a été prise d'assaut par des étrangers dans le seul but de s'enrichir au détriment des locaux qui assistent impuissants à la destruction de leur environnement avec tout ce que cela peut comporter comme conséquences.

La ville de Kéniéba, que la nature a gratifiée de beaucoup de mines d'or, est aujourd'hui envahie par des étrangers de diverses nationalités. Mais le cas des chinois est illustratif. Eux qui se sont abonnés à l'exploitation intensive, massive et anarchique du précieux sésame au nez et à la barbe des plus hautes autorités du pays. Les populations désemparées de Kéniéba sont montées au créneau plusieurs fois pour dénoncer avec véhémence cette pratique dont les conséquences environnementales sont mortelles et pour marteler à qui veut l'entendre, leur détermination pour le rayonnement économique social et culturel de leur localité.

Ils fustigent les excès des chinois venus s'installer à Kéniéba pour exploiter l'or, non pour le compte du Mali, mais pour celui de leur pays. Ils s'adonnent à cette activité lucrative avec la complicité de certaines notabilités et autorités de la localité aurifère qui reçoivent des indécents chinois, espèces sonnantes et trébuchantes.

L'on se rappelle le cas des Associations « Ba Dambé » et « Wassa Ton » qui, pour avoir dénoncé avec la plus grande fermeté ces comportements injustes, auraient été braqués et d'autres battus.

Peut-on imaginer l'inverse, c'est-à-dire des Maliens en terre chinoise se comporter de la sorte ? Jamais ! Alors pourquoi au Mali, accepterait-on une telle humiliation ?

La sonnette d'alarme est tirée. Si les autorités ne prennent pas le taureau par les cornes dans cette opération de pillage de nos ressources aurifères savamment conduite par les chinois, les pertes en vies humaines seront à déplorer.

Affaire à suivre...

Massassi / Source : La Révélation





Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-One Foi

APPEL A CANDIDATURE

Pour le recrutement d'un bureau de placement chargé du recrutement de personnel pour le compte de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Postes : d'un (01) Agent d'accueil et Orientation e/ quatre (04) Chauffeurs manutentionniste

I. CONTEXTE ET JUTIFICATION

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) a été créé par l'Ordonnance n° 2015-032/P-RM du 23 septembre 2015. C'est un outil d'amélioration de la gouvernance publique mis en place par l'Etat du Mali, d'une part, pour accélérer l'atteinte de ses objectifs de transparence et de bonne gestion des ressources publiques et, d'autre part, pour mettre en œuvre les obligations qui lui incombent en vertu des instruments communautaires, régionaux et internationaux de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Aux termes de l'article 4 de l'ordonnance sus-indiquée, « l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagés au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

L'article 12 du Décret n°2015-0719/P-RM du 09 novembre 2015 portant organisation et modalité de fonctionnement de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite dispose en effet que « *Les ressources humaines nécessaires au fonctionnement du secrétariat général sont mises à la disposition de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite par décision du ministre en charge de la fonction publique.*

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite peut, en outre, recourir aux services d'agents contractuels recrutés ou nommés par le président. »

L'OCLEI, en application du principe d'égal accès aux emplois publics, procède généralement par appel à candidature pour les postes à pourvoir. Toute personne qui désire être recrutée peut donc faire acte de candidature selon son profil et ses compétences.

L'OCLEI dans son rapport d'activité 2022 a mis en perspective la politique de renforcement de capacités de son personnel (membres et personnel d'appui) et envisage d'optimiser ses effectifs qui consiste à avoir le nombre de collaborateurs compétents nécessaires pour atteindre les objectifs de performance de PFOCLEL

À ce titre, les présents termes de références sont élaborés pour le recrutement d'un bureau de placement chargé d'assister le secrétariat de l'OCLEI dans le recrutement du personnel **d'un (01) Agent d'Accueil et d'Orientation et de quatre (04) Chauffeurs manutentionnistes** dont la date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} juin 2022.

Le chauffeur manutentionniste est chargé des tâches suivantes :

- conduire les véhicules de l'OCLEI pour le transport du personnel autorisé ;
- faire le dispatching et la collecte du courrier officiel à l'intérieur et à l'extérieur de l'OCLEI ;
- effectuer la manutention manuelle d'objets ou de toutes autres charges destinés aux Magasins ;
- effectuer les travaux de reprographie ;
- entretenir journalièrement les véhicules ;
- s'acquitter de toutes autres tâches de l'OCLEI qui lui seront assignées par la hiérarchie.

II. OBJECTIF

Recruter des candidats qualifiés répondant aux critères exigés par les TDR tout en respectant les principes d'indépendance, d'intégrité et de confidentialité du processus de recrutement/évaluation.

De manière spécifique, il s'agit d'assister l'OCLEI pour le recrutement :

- d'un (1) Agent d'Accueil et d'Orientation ;
- de quatre (04) Chauffeurs manutentionnistes.

III. TACHES DU BUREAU DE PLACEMENT

Les taches du bureau de placement sont :

- préparer et publier par voie de presse l'avis d'appel à candidature ;
- réceptionner les dossiers des candidatures obtenus ;
- constituer la liste (liste initiale) par poste à partir des réponses reçues, après élimination de toutes candidatures non éligibles ou sans intérêt pour les différents postes ;
- constituer une liste restreinte de candidats à partir d'une évaluation des CV des candidats de la liste initiale pour le poste des Chauffeurs manutentionnistes et pour le poste d'Agent d'accueil et orientation, sur la base de critères préétablis spécifiquement pour chacun des postes, d'une pondération préétablie des critères, et d'un score minimum à atteindre ;
- faire un test de sélection (écrit et/ou oral) des candidats sur la base de la liste restreinte ;
- proposer une liste de trois (03) pour le poste d'Agent d'accueil et d'orientation, de sept (07) candidats pour le poste des Chauffeurs manutentionniste classés par ordre de mérite à soumettre à l'OCLEI qui devra faire le dernier choix.

IV. METHODOLOGIE

Le Bureau de placement proposera sa propre méthodologie en s'appuyant sur les présents termes de référence. Toutefois, le bureau de placement tiendra compte des grandes lignes suivantes dans sa méthodologie :

- présélection des candidats conformément aux critères de base ;
- évaluation détaillée des CV des candidats présélectionnés et classement par ordre de mérite des
- trois (03) meilleurs candidats pour le poste d'Agent d'Accueil et d'Orientation et de sept (07) pour les Chauffeurs-manutentionnistes;
- test de personnalité en présence de deux (2) représentants de l'OCLEI ;
- entretien individuel des candidats en présence de deux (2) représentants de l'OCLEI.

La méthodologie proposée sera validée par l'OCLEI.

V. PRODUITS LIVRABLES

Le bureau de placement doit soumettre à chaque étape un rapport d'évaluation des candidats :

- rapport de présélection, incluant entre autres les CV avec les références, les lettres de motivations ;
- rapport d'évaluation détaillée sur chaque candidat présélectionné (résultats des évaluations des qualifications,

des tests de personnalité, des entretiens) incluant entre autres les CV avec les références, les lettres de motivation, les vérifications des références des candidats présélectionnés ;

- rapport final incluant les recommandations concernant les trois (3) et sept (7) meilleurs candidats par poste.

VI. MODALITES D'EXECUTION ET DUREE DE LA MISSION

Tous les membres de l'équipe du bureau de placement sont astreints aux obligations d'information de tout conflit d'intérêt dans le cadre du recrutement. Un avis de recrutement sera lancé par le bureau de placement dans les journaux d'annonces légales. Une copie de l'avis sera publiée sur le site web de l'OCLEI. Le bureau de placement procédera à l'évaluation tel que défini dans la description des tâches ci-dessus au point III. Tâches du bureau de placement et soumettra les résultats à l'OCLEI à chaque étape. Le rapport final de sélection, avec un classement par ordre de mérite (croissant), sera soumis aux fins de sélection finale à l'OCLEI.

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Le bureau de placement doit répondre aux critères ci-après :

- disposer d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans en matière de recrutement de personnel ;
- justifier au moins quatre (4) missions similaires avec les preuves de copies des contrats (pages de garde et de signature et cachet) ;
- être un bureau de placement régulièrement inscrit au Mali avec la production de pièces administratives requises ;
- disposer d'au moins de deux (2) personnels clés ayant tous un diplôme de bac+4 au moins dans une spécialité de l'enseignement supérieur et ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la gestion des ressources humaines et trois (3) missions similaires avec les preuves de contrats ou de services faits.

VIII. MODALITE DE SELECTION

Le bureau de placement sera sélectionné conformément aux procédures de sélection d'un bureau de placement avec l'application de l'article 54.4, alinéa 3 du code des marchés publics du Mali.

IX. FINANCEMENT

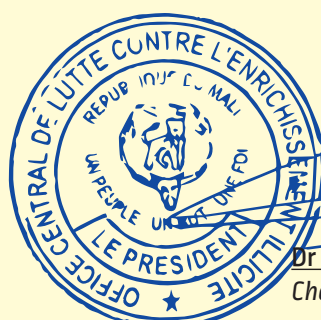
Budget de l'OCLEI

X. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE (bureau de placement)

Les dossiers de candidature pour le bureau de placement peuvent être déposés sous pli fermé auprès de l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI au plus tard le 13 mai 2022 à 16 heures GMT.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Assistant des Ressources humaines de l'OCLEI par **email** louologuem@oclei.ml ou par **contact : 76 26 41 38 / 66 02 26 91**.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date limite indiquée.



Bamako, le **05 MAI 2022**
Le Président,

Dr Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Assistance alimentaire et nutritionnelle : La France offre 2,625 milliards de F CFA

La cérémonie de la convention de signature de financement entre la République française et le Programme alimentaire mondial en vue de la mise en œuvre du programme d'assistance alimentaire et nutritionnelle aux populations vulnérables au Mali, a eu lieu le vendredi 6 mai 2022.

La France apporte une nouvelle aide alimentaire aux populations du Mali d'un montant de 2,625 milliards de FCFA (4 M€). La situation humanitaire au Mali demeure préoccupante et continue de se dégrader du fait de la juxtaposition des conflits, de l'insécurité multiforme et des aléas climatiques (inondations et sécheresses). La situation de la sécurité alimentaire est particulièrement critique et urgente. 1,8 millions de personnes, au minimum, sont en situation de crise alimentaire en 2022. Afin de répondre aux besoins des populations vulnérables au Mali, la France apporte un nouveau soutien de 2.625 milliards de FCFA (4 ME). Ce financement est alloué à trois projets, le premier porté par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour un montant de près de 1.640 milliards de FCFA (2.5M€), le deuxième par l'ONG Première Urgence Internationale (PUI) à hauteur de près de 492 millions de FCFA (750 000€) et le troisième par l'ONG Solidarité Internationale (SI) pour un montant similaire de 492 millions de FCFA (750 000€).

Le représentant du Programme alimentaire mondial, Eric Perdison, a souligné que cette nouvelle contribution est une aubaine pour la population malienne au moment où la situation humanitaire et celle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle constituent une préoccupation majeure du fait de l'insécurité qui prévaut dans certaines régions et aggravées par les effets socioéconomiques négatifs de la pandémie de la Covid-19 et du changement climatique. Il a remercié la France pour cette contribution significative pour atténuer les souffrances des populations des zones affectées par la crise sécuritaire.

La représentante du ministre-commissaire à la sécurité alimentaire, s'est réjouie de la signature de ces conventions qui vient renforcer le dispositif existant. Mesurant la portée de l'action, elle a remercié l'AFD pour cet appui qui s'inscrit en droite ligne dans le plan national



que nous avons bien élaboré au titre de 2022. Elle a fait savoir qu'elle constate que ces trois signatures dans les zones qui abrite ce que nous appelons la phase 4. Cela dénote toute la pertinence de la signature de ces conventions qui vont accompagner les populations qui sont dans une situation relativement difficile à cause de la mauvaise pluviométrie et du contexte socioéconomique.

Il faut préciser que l'ONG PUI interviendra dans la région de Gao, actuellement classée en urgence humanitaire. Elle apportera une assistance alimentaire auprès de 430 ménages, soit environ 4 300 individus en améliorant et renforçant la situation alimentaire, nutritionnelle et les bonnes pratiques d'hygiène des ménages ciblés. A ce titre, PUI procédera à des distributions de vivres alimentaires afin de réduire l'impact de la période de soudure sur les familles les plus vulnérables. Elle renforcera également la production agricole et les revenus des ménages les plus vulnérables à travers des appuis aux productions vivrières et maraichères et un appui aux femmes cheffes de ménage via des activités génératrices de revenus.

L'ONG SI interviendra dans la région de Ségou, également classée en urgence humanitaire. Afin de prévenir l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguë, SI apportera un appui à 1983 ménages, soit 11 896 personnes, en améliorant leurs accès à une alimentation équilibrée à travers des transferts monétaires, des sensibilisations aux bonnes pratiques nutritionnelles et des dépistages d'enfants en situation de malnutrition aiguë. Elle participera par ailleurs à la restauration des actifs productifs grâce à un soutien aux productions maraichères et d'élevage.

Il ressort des communications que l'appui du Programme Alimentaire Mondial ciblera particulièrement les personnes vulnérables au Centre et au Nord du Mali. 55 460 personnes bénéficieront d'une assistance alimentaire à travers notamment des transferts monétaires ainsi que des produits alimentaires. De plus, les enfants touchés par une crise et souffrant de malnutrition aiguë ainsi que les femmes enceintes et allaitantes recevront des aliments nutritifs spécialisés.

■ Ibrahim SANOGO

Exportation du coton malien : Le Corridor Bamako- Nouakchott ouvert

Pour amoindrir les effets néfastes des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA, Mali se tourne vers le port de la Guinée Conakry pour le transit de son coton. Le Ministre du Développement Rural, Modibo Keita, a procédé, le vendredi 6 mai 2022, au lancement du 1er convoi de coton fibre sur le corridor Bamako –Conakry, à Kouremalé. Un convoi de 30 camions de coton fibre soit 1000 tonnes de coton a pris le départ à la grande satisfaction des autorités maliennes en dépit des sanctions infligées à notre pays. Un ouf de soulagement pour les producteurs du coton et les opérateurs économiques.



Il faut noter que c'est la première fois que le coton malien transite par le port de la Guinée Conakry. Cela fait partie des mesures vigoureuses prises par les autorités de la Transition pour que le Mali ne soit pas asphyxié financièrement par ricochet vivre en autarchie. Le jeu en valait la chandelle car gouverner, c'est prévoir. Le Mali est dans la dynamique de diversifier ses voies d'expédition du coton. Après la Mauritanie, c'est la Guinée Conakry qui est à l'honneur. Le top départ a été donné à la trentaine de camions transportant environ 1000 tonnes de coton fibres vers le port de Conakry à travers Alport Conakry. Grâce son offensive commerciale, Alport Conakry sous l'égide du port autonome de Conakry a mené plusieurs démarches auprès des opérateurs économiques Maliens afin de les inciter à exploiter le Port de Conakry. Ces démarches ont abouti à : l'ouverture d'une représentation d'Alport Conakry à Bamako, la signature d'un protocole d'accords de 300.000

tonnes avec les Grand Moulins du Mali et avec d'autres Opérateurs économiques Maliens. Pour le directeur général du port autonome de Conakry, Mamadou Biro Diallo, les résultats sont visibles à travers l'envergure des travaux au niveau des infrastructures routières et portières. Il a rassuré les autorités maliennes de la volonté des autorités guinéennes à sauter tous les verrous pour permettre le transit du coton malien.

Selon le Ministre du Développement Rural, Modibo Keita, cette première opération d'expédition du coton malien par le corridor Bamako-Conakry a été rendue possible grâce à une vision claire des responsables de la CMDT de diversifier les voies d'expédition du produit à l'extérieur et aussi de l'ambition du directeur général d'Alport Conakry d'accroître le volume du transit malien par le port autonome de Conakry. « **Je voudrais inviter les responsables de la CMDT à suivre de près cette première expérience dans ses moindres**

détails pour tirer et analyser toutes les leçons en vue de mieux préparer et améliorer les expéditions futures. Le coton reste un espoir sûr pour le Mali au regard du rôle important qu'il joue dans le développement économique, politique, social et culturel de notre pays. Sa transformation locale étant encore peu significative, seule son exportation reste pour le moment la solution de sa valorisation. Il importe donc de transcender notre continentalité pour diversifier les voies et moyens de faciliter l'accès de notre coton au marché international », a-t-il déclaré.

S'agissant de cette première expérience qui vient à point nommé, le président du conseil malien des transporteurs routiers, Youssouf Traoré, a remercié les autorités maliennes et l'ensemble des acteurs ayant concouru au succès de cette opération et leur renouvelé leur engagement à braver tous les obstacles pour

faire parvenir la marchandise malienne à bon port quel que soit le prix à supporter. Le ministre des transports et des infrastructures, Dembélé Madina Sissoko a signalé que ce corridor est le plus proche du Mali avec environ 900 kms contrairement à d'autres corridors que le Mali fréquente plus. « **J'invite l'ensemble des opérateurs à œuvrer pour la redynamisation qui depuis plus de 23 ans n'avait pas reçu un trafic de ce genre, c'est-à-dire l'exportation du produit essentiel du Mali qui est l'or blanc** », a-t-elle souligné, avant d'inviter les transporteurs à respecter les lois et coutumes de la Guinée Conakry.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed a martelé que ce corridor devrait être exploité au maximum depuis des années. « Je sais qu'il y a eu quelques aléas d'ordre technique qui l'avait empêché. Aujourd'hui, nous sommes en train de les lever. Je suis sûr et certains que ce corridor va impacter notre approvisionnement national mais aussi nos échanges commerciaux. C'est le lieu de féliciter nos deux autorités des deux pays, pour avoir facilité cet échange, pour créer cette possibilité d'échange commercial entre nos deux pays. Nous devrions profiter pour rendre ce corridor irréversible en termes d'exploitation dans tous les domaines », a-t-il dit.

Ce lancement du corridor Conakry-Bamako pour le coton est un grand ouf de soulagement pour la CMDT qui, avec une production de plus de 770.000 tonnes de coton graine est le plus grand chargeur du Mali. Elle contribue pour environ 4% dans la formation du PIB et assure plus de 10% des recettes d'exportation.

C'était en présence du ministre des Transports et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, le directeur général du port autonome de Conakry, le Directeur Général adjoint de la CMDT, le président du Conseil malien des transporteurs routiers, le directeur général de la douane, les acteurs du secteurs maritimes et portuaires entres autres.

■ Ibrahim SANOGO

Table ronde pour la jeunesse : Faire de la jeunesse un vecteur de développement

Mobiliser les partenaires bilatéraux et multilatéraux autour des activités de jeunesse, de promotion de la paix par le sport, des actions d'instruction civique et de construction citoyenne ainsi que de promotion du volontariat au Mali, tel était l'objectif de la table de ronde dont la cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du Premier ministre, Choguel Kokalla Maiga. C'était, le jeudi 5 mai 2022.

La table ronde, qui est un cadre de concertation entre le département et les partenaires techniques et financiers (PTF), a pour objectifs de promouvoir leurs efforts en direction de la jeunesse et de renforcer leur synergie d'actions.

Satisfait le ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, Mossa Ag Attaher dira que leur vision pour le Mali est de créer une nouvelle dynamique orientée vers une jeunesse épanouie. Cette vision est portée par les objectifs de développement durable 1-2-5-8-9-10-13 et 15 et les orientations stratégiques de développements identifiés à partir de leurs avantages comparatifs pour le décollage économique. A l'en croire, malgré un contexte difficile marqué par des contraintes économiques particulières, la table ronde a tenu toutes ses promesses en mobilisant la somme de trois milliards deux cent quarante-neuf millions cent trente-huit mille (3 249 138 000) francs CFA. Pour répondre aux exigences des partenaires, une collaboration a pour fondement principal la transparence, la redevabilité sur l'usage des fonds qui sont soumis au département sera mise en œuvre. « **Cet exercice, nous avons commencé à le faire avec nos partenaires sur les activités qui ont déjà été faites et nous allons davantage l'accentuer pour que dans une confiance totale le travail puisse se faire. Nous avons une vision pour la jeunesse et c'est de cette vision que nous puissions tous les jours à ce que nous pensions être la priorité des priorités pour les jeunes, la question de l'emploi et de la formation demeure les priorités de la jeunesse malienne** », a-t-il fait savoir.

Devant les parterres de partenaires, le ministre

Mossa ag Attaher a énuméré les défis du département, qui sont entre autres : la promotion de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble par la pratique du sport, l'entrepreneuriat des jeunes, la mise en œuvre de la Politique nationale de la Jeunesse, la promotion de l'instruction civique et de la construction citoyenne et la promotion du volontariat national...

C'est dans le souci de mutualiser les efforts des partenaires dans un élan de synergie et de concertation interactive que le ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, avec à sa tête le Ministre M. Mossa Ag Attaher, a souhaité organiser cette Table Ronde en vue de la mobilisation des partenaires autour des activités de jeunesse, de sport, de promotion de la paix, du civisme et de la citoyenneté active au Mali.

Dans son intervention, le coordinateur résident des agences du système des nations unies au Mali, Alain Noudehou, a réitéré la volonté du système des nations Unies au Mali d'appuyer le gouvernement dans les initiatives visant à autonomiser les jeunes et aussi avec les initiatives à encourager l'innovation. Aussi, il a exprimé leur engagement à accompagner le Mali dans la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse qui vise à faire des jeunes des acteurs pour la consolidation de la paix, contribuant ainsi pleinement au développement de leur communauté, à la lutte contre la pauvreté et pour l'élimination des inégalités y compris celle basée sur le genre.

Le Premier Ministre, Dr Choguel Kokalla Maiga a félicité le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, M. Mossa Ag Attaher pour cette belle initiative et l'a invité à tenir



annuellement cette table ronde pour une meilleure planification de ses actions et organiser trimestriellement un cadre de suivi et évaluation des actions programmées. Selon lui, la présente table qui regroupe les partenaires du développement en charge de la jeunesse, des sports et de la construction citoyenne vise fondamentalement à promouvoir les efforts de l'Etat et des partenaires en direction de la jeunesse, à renforcer la synergie d'action, à développer le partenariat autour et au service de la jeunesse et assurer un meilleur maillage territorial des actions robustes en faveur de la

jeunesse. C'est aussi pourquoi le gouvernement tient à remercier les partenaires qui ont voulu participer à la présente table ronde et les exhorter à accompagner la dynamique en cours de faire des jeunes le moteur de la transformation sociétale du Mali. Le Premier ministre a saisi la cérémonie pour annoncer l'élaboration de la politique nationale de la jeunesse qui sera la boussole des actions du Gouvernement dans le domaine. Enfin, il a exhorté les Partenaires Techniques et Financiers à accompagner la dynamique, en cours, initiée par le Gouvernement.

Il faut signer que le cadre d'échange autour des priorités et une synergie d'actions au profit de la jeunesse a été également apprécié et acclamé par les partenaires. La cérémonie a enregistré la présence des représentants de tous les partenaires du département, le Coordinateur Résident des Agences du Système des Nations Unies au Mali, Monsieur Alain Noudehou, et Le Chef de la délégation de l'Union Européenne, l'Ambassadeur Ouvry Bart et une pléiade de jeunes.

■ Yama DIALLO



Edition 2022 de la Journée de l'Europe : Un petit déjeuner de presse a servi de coup d'envoi aux activités



En levée de rideaux sur les activités devant marquer la journée 2022 de l'Europe, commémorée le 09 mai de chaque année depuis 1986, l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Mali, S.E Bart OUVRY, a organisé un petit déjeuner de presse. La rencontre s'est déroulée le vendredi 06 mai 2022 à la Résidence de l'Union Européenne, sise au bord du Fleuve au quartier Badalabougou, en Commune V du District de Bamako.

L'objectif de l'initiative était d'expliquer aux médias de la place l'état actuel des relations entre l'Union Européenne et le Mali. Et, en parlant de ces relations qui font l'objet de supputations par ces temps-ci marqués par une brouille générale entre le Mali et la communauté internationale, l'ambassadeur a rassuré l'opinion sur la continuité de la coopération entre l'UE et le Mali. « Je constate qu'il y a

beaucoup de malentendus sur la situation actuelle. Certains de nos collègues ici parlent d'une rupture. Il n'y a pas de rupture, c'est vrai

qu'il y a un différend sur la durée de la transition, il y a un différend sur la présence d'éléments russes, mais je souligne quand-même qu'il y a une grande continuité dans notre partenariat », a laissé entendre le diplomate européen. S.E Bart OUVRY a aussi affirmé que l'UE maintient le dialogue et recherche des solutions. « L'Union Européenne, qui regroupe, je le rappelle, 27 Etats membres européens, veut faire partie de la solution, veut apporter des moyens de faciliter, d'arriver à la stabilisation du pays... c'est ça notre objectif principal », a-t-il signifié, avant d'ajouter que les quelques différends qui sont là ne changent en rien la durabilité de leur partenariat et leur volonté d'être aux côtés des Maliens et de faire partie de la solution, et non pas d'être un problème. « Nous sommes un partenaire, un ami du Mali et des Maliens », a lancé l'ambassadeur pour conclure une position de l'UE qu'on ne peut plus claire vis-à-vis de notre pays.

Il est à signaler qu'en dehors de ce petit déjeuner de presse, beaucoup d'autres activités sont inscrites au programme de la commémoration de la journée 2022 de l'Europe. Ainsi le début proprement dit sera marqué par une conférence qui aura lieu le lundi 09 mai 2022 à la Faculté de Droit Public de Bamako autour du thème « Le partenariat Mali-UE : Le droit communautaire au service de la paix et des peuples ». Les rideaux vont tomber sur cette fête de l'Europe, le 28 mai prochain, à l'Université de Ségou avec une autre conférence. Entre temps, le Musée National va abriter une vitrine de la coopération Mali-Europe.

ANDROUICHA



Conférence des Évêques du Mali : « Nous devons tourner le dos au Mal pour se tourner vers le Bien »

Le ministre des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes, Dr Mahamadou KONÉ, a rendu visite aux évêques de notre pays, réunis pour la 3ème session ordinaire de la Conférence Episcopale du Mali. C'était le jeudi 28 avril 2022 à l'Archevêché de Bamako.

« Je vous transmets les salutations fraternelles du Président de la Transition, le Colonel Assimi GOITA, et celles du Premier ministre, chef du Gouvernement, Dr Choguel Kokalla MAIGA », a déclaré le ministre KONE à l'entame de son propos, saluant au passage des évêques pour être restés sur la même lancée depuis toujours, celle de « prier pour le Mali ».

En effet, la tradition est bien établie chez la Conférence Episcopale de nourrir et d'avoir de belles intentions constamment formulées et renouvelées pour notre pays, le Mali, s'est-il réjoui.

« La joie, et surtout le sentiment de fraternité et de convivialité que vous incarnez vous rapprochent davantage des populations », a témoigné le ministre KONÉ.

« Merci pour la bonne conduite et le bon exemple que vous donnez aux autres », a encouragé le Dr KONÉ, avant de renouveler la reconnaissance des plus hautes autorités aux évêques pour le sens élevé du devoir patriotique à travers « les prières et les bénédictions » en fa-

veur de notre pays pour « le retour de la paix, de la cohésion sociale et de l'entente entre tous les fils et toutes les filles de la Nation ». En retour, le Président de la Conférence Episcopale du Mali, Mgr Jonas DEMBÉLÉ, par ailleurs Evêque de Kayes, a remercié le ministre KONÉ pour sa « simplicité qui le rend encore plus proche de tout le monde : musulmans, chrétiens, adeptes des croyances traditionnelles ».

Il a profité de la célébration de Pâques et de la Nuit du Destin, respectivement pour les fidèles chrétiens et musulmans, pour les exhorter de continuer de prier en faveur de notre Nation, le Mali, tout en engageant les Maliens « à être plus soudés et à avoir l'amour de ce pays ».

« Chaque Malien doit s'engager dans la paix et le vivre ensemble », a invité le Président de la Conférence Episcopale du Mali, estimant que le jeûne chrétien, qui vient de s'achever, comme musulman, qui vient de prendre fin, est un moment propice devant permettre « d'ouvrir son cœur à la fraternité universelle ». L'Evêque de Kayes a également saisi cette occasion pour exprimer la compassion de la communauté catholique aux FAMa suite à l'attaque simultanée et coordonnée des camps militaires de Sévaré, Bapho et Niono par des terroristes, le 24 avril 2022.

« Il n'y a pas lieu de céder au découragement », a exhorté Mgr DEMBELE, estimant que les autorités et les FAMa ne doivent pas se sentir seules.

« Elles doivent plutôt bénéficier du soutien et de l'accompagnement multiforme du peuple que nous sommes », a-t-il plaidé, implorant la miséricorde de Dieu pour nous tous.

« Nous vivons un moment difficile pour tout le pays, mais la vie aura raison de la mort », a rassuré, pour sa part, Jean Cardinal ZERBO, Archevêque de Bamako.

« Pour ce faire, nous devons tourner le dos au Mal pour se tourner vers le Bien », a-t-il prêché.

« Que la sagesse nous habite », a prié son Eminence Jean Cardinal ZERBO, exprimant des vœux de paix et de sécurité pour notre pays. La visite du ministre KONÉ a pris fin par la remise à lui d'un livre au titre évocateur, sous la plume d'un homme de Dieu, intitulé « La force du silence ».

Source : CCOM/MARCC





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Mali – CEDEAO : Le Togo nouveau médiateur ?



A la tête d'une forte délégation comprenant ses collègues de l'Économie et des Finances Alousséni Sanou et de l'Équipement et des Transports Mme Dembélé Madina Sissoko, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale Abdoulaye Diop était à Lomé le mercredi dernier, 4 mai pour demander l'appui du président Faure Gnassingbé dans la résolution de la crise qui oppose le Mali à la CEDEAO.

Cette crise, on le sait est dans l'impasse depuis bien longtemps. Depuis ses origines peut-on dire, en raison des parti-pris, approximations et pour ne pas dire incompétence du médiateur choisi par la CEDEAO, à savoir l'ancien président nigérian Goodluck Ebele Jonathan.

Le 15 mai 2021, soit un an déjà, votre journal écrivait à propos de ce médiateur « **Une médiation, selon le sens communément admis, est « une entremise visant à arriver à un accord entre deux parties ». Et le médiateur est cette personne chargée de rapprocher les points de vue entre ces parties. L'ancien président nigérian Goodluck Ebele Jonathan a-t-il cette conception et l'approche subséquente qu'il devrait avoir pour la réussite de sa mission de médiateur de la CEDEAO dans la crise malienne ?...Il faut le changer !** ». Lire en encadré.

Cette analyse n'a sûrement pas été comprise en son temps. Ou peut-être que même comprise, elle ne pouvait être prise en compte et

mise en œuvre pour de nombreuses raisons. Mais les faits sont têtus. Aujourd'hui, sans demander explicitement le limogeage du médiateur nigérian, le Mali propose au président togolais de prendre son relais.

En effet, c'est en des termes diplomatiques particulièrement bien choisis que le « **Le Ministre Abdoulaye Diop a demandé au Togo de soutenir l'effort de dialogue du gouvernement malien avec l'ensemble de la communauté internationale et de prendre des initiatives de facilitation ou des missions de bons offices pour mobiliser à nouveau les acteurs régionaux et internationaux autour de la transition, dont la visée demeure des élections libres, transparentes et crédibles et le retour à l'ordre constitutionnel** ». Facilitation ? Bons offices ?

Le terme médiateur est certes soigneusement évité. Mais que peut demander le Mali si ce n'est de rapprocher ses positions de celles de la CEDEAO qui déterminent les prises de position de la communauté internationale ? D'ailleurs la partie togolaise a reçu le message cinq sur cinq en estimant que « **Seul un dialogue permanent et constructif avec les autorités de la transition malienne créera les conditions d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel et d'efficacité à la lutte contre le terrorisme** ».

Goodluck Jonathan out donc ?

En tous les cas, Le président Faure Gnassingbé a plus de chance de réussir pour au moins trois

raisons.

La première est que malgré son jeune âge relatif, le président togolais est le plus ancien chef d'Etat de la sous-région ouest-africaine qui englobe la CEDEAO. Ce qui lui donne le privilège d'avoir vu venir tous les autres chefs d'Etat, de les côtoyer et de les connaître. Peut-être d'avoir aidé quelques-uns.

Ensuite cette longévité entraîne une expérience dans la gestion des crises politiques intra et inter-Etats. Faure, qui a connu et géré de nombreuses crises politiques et électorales est en terrain bien connu. Ce qui d'ailleurs a amené l'opposante Kafui Adjamagbo Johnson, secrétaire générale de la CDPA et coordinatrice de la Dynamique Mgr Kpodzro a déclaré que « Nous avons des doutes sur les intentions réelles. Monsieur Faure Gnassingbé se propose comme médiateur alors qu'il n'incarne pas les valeurs qui sous-tendent le combat du peuple malien, que même chez lui, il n'arrive pas à faire preuve d'ouverture. Il malmène son opposition. Il est fermé à toute discussion ».

Enfin Faure Gnassingbé est aussi celui qui, malgré l'embargo et la suspension du Mali de la CEDEAO a rendu une visite, certes discrète et courte, au Colonel Assimi Goita qui serait très proche, dit-on, de son propre aide de camp.

Faut-il donc croire qu'au moment où le Mali semble avoir fermé la porte à toute discussion sur la durée de deux années pour le reste de la transition que l'arrivée de Faure dans la médiation va relancer les débats ?

Peut-être diront les plus optimistes.

■ Moctar Sow





■ Une médiation, selon le sens communément admis, est « une entremise visant à arriver à un accord entre deux parties ». Et le médiateur est cette personne chargée de rapprocher les points de vue entre ces parties. L'ancien président nigérian Goodluck Ebele Jonathan a-t-il cette conception et l'approche subséquente qu'il devrait avoir pour la réussite de sa mission de médiateur de la CEDEAO dans la crise malienne ? ...

Comme pour confirmer qu'elle est plus dans le bricolage, le tourisme et surtout dans la com autour des actions gouvernementales, la Mission (Goodluck) n'a pipé mot sur les graves reproches fait à la conduite des affaires par les autorités de la Transition. Ainsi le message du M5-RFP est complètement occulté dans le communiqué final. Aucune référence n'est faite à sa demande de démission du gouvernement ou de dissolution du Conseil National de transition (CNT) par exemple.

Dans les faits, le médiateur Goodluck Ebele Jonathan n'est pas dans son rôle. Il n'a jamais compris le fond des problèmes du Mali et n'a par conséquent jamais proposé de bonnes solutions. Il est emmuré dans des certitudes qui n'ont rien à voir avec les problèmes du Mali. Ainsi, il n'a jamais vu venir le départ de IBK qu'il considérait, par une sorte de formule incantatoire comme la ligne rouge à ne pas franchir. Or le mur est tombé. De la même façon il n'a jamais compris que la crise au Mali n'est pas d'origine électorale qui n'a été qu'un déclencheur. La crise malienne est fondamentalement due à la mauvaise gouvernance et à la corruption qui se

sont aggravées sous la Transition. De cela Goodluck Jonathan n'a cure. Il n'en parle pas et ne veut même pas en entendre parler. Comment pourrait-il alors soigner un mal profond, qui a atteint les organes vitaux du patient qu'il refuse de diagnostiquer en se contentant de donner l'aspirine pour calmer la douleur.

Mais surtout, Goodluck Jonathan est au mieux dans la méconnaissance totale des règles de la médiation ou au pire dans le refus de les appliquer. En effet, il n'y a qu'une force politique et sociale qui s'oppose aujourd'hui à la conduite de la transition et aux autorités de la transition. C'est le M5-RFP. Toutes les autres sont soit dans l'accompagnement soit dans le silence pour ne pas s'exposer. En conséquence, c'est donc le M5-RFP et les autorités de la transition qui constitue les deux parties entre lesquelles le médiateur doit s'entremettre pour arriver

à trouver un accord politique pour une conduite inclusive et consensuelle de la Transition. Or tout semble indiquer que le médiateur a des blocages psychologiques et politiques à discuter avec ceux qui avaient refusé ses oukases peu diplomatiques avant la chute de IBK. Il ne pense qu'à les abattre et à les enterrer politiquement pour faire exemple. A preuve, jamais, depuis la chute de IBK, il n'a rencontré le M5-RFP. De même, le mouvement n'a jamais été invité à participer aux rencontres organisées par le médiateur en tant que tel. Pour lui faire un pied de nez, ils parlent toujours d'une seule voix, celle du M5-RFP même s'ils sont invités séparément. Avec un tel médiateur la crise perdurera et pourrait s'amplifier. Il faut le changer ».

■ Moctar Sow



Gouvernance et processus électoral au Mali : L'OBSERVATOIRE fait le bilan de son programme d'engagement



Le Programme d'engagement sur la gouvernance et le processus électoral au Mali est une initiative de l'Observatoire pour les Élections et la Bonne Gouvernance au Mali (Observatoire) qui a bénéficié de l'accompagnement financier de la Fondation Nationale pour la Démocratie (National Endowment for Democracy – NED), sur une période de douze (12) mois, allant de juillet 2021 à juin 2022. Son principal objectif est d'accompagner le processus de transition par la mise en œuvre d'activités de plaidoyer envers les autorités, d'information et de sensibilisation des populations en y impliquant étroitement les médias publics et privés. A quelques semaines de la fin du programme, les responsables de l'Ob-

servatoire tirent un bilan plutôt satisfaisant. Pour rappel, le Programme d'engagement sur la gouvernance et le processus électoral au Mali a pour mission essentielle d'informer, éduquer et communiquer sur l'encadrement légal des élections et l'exercice du droit de vote. Au cours de sa mise en œuvre, à travers une équipe projet de six (6) personnes et des coordinations régionales et locales sur toute l'étendue du territoire national, l'Observatoire a réalisé un plaidoyer sur les réformes politiques et institutionnelles et mené des activités de sensibilisation et d'éducation civique pour accompagner la transition en cours depuis le 25 septembre 2020 au Mali. Ainsi, a-t-il pu réaliser un atelier d'appropriation

et de planification ayant regroupé les membres de l'équipe projet, les coordinateurs du District de Bamako et des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal, ainsi que d'autres personnes ressources. Cet atelier a donné l'occasion d'avoir une compréhension commune du projet et de planifier les activités. Il a permis de définir les rôles, les responsabilités ainsi que les attentes de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre du projet. Aussi, Cinquante (50) émissions radios en français et dans 5 langues nationales ont pu être diffusées à Kayes (2), Bafoulabé, Yéli-mané, Diéma, Nioro du Sahel, Koulikoro (2), Nara, Kangaba, Dioila, Sikasso (2), Bougouni,

Koutiala, Kadiolo, Kolondiéba, Yanfolila, Yoro Rosso, Ségou (2), Barouéli, Niono, Macina, Bla, San, Tominian, Mopti (2), Djenné, Bankass, Koro, Douentza, Ténenkou, Tombouctou, Goundam (2), Niafunké, Gao (2), Kidal, Tessalit, Tin Essako, Abeiberaet dans les communes du District de Bamako. Des émissions radios qui ont servi de cadre pour informer et sensibiliser les différents acteurs politiques, les membres des organisations de la société civile et les citoyens sur les règles de la gouvernance, la démocratie et les élections.

L'Observatoire a aussi tenu Seize (16) conférences publiques décentralisées en français et en langues nationales à Kayes (2), Koulikoro (2), Sikasso (2), Ségou (2), Mopti, Tombouctou (2), Gao, Kidal, Bamako Rive Droite (2) et Bamako Rive Gauche. Aussi, en raison de l'engouement et de la sollicitation des populations, certaines localités ont bénéficié de deux conférences. Sur une prévision de dix conférences, l'Observatoire en a ainsi réalisé seize. Ces conférences ont permis des échanges directs entre les personnes ressources et les citoyens des localités concernées sur les réformes politiques, institutionnelles et électorales.

Elles ont mobilisé les représentants de partis politiques, toutes tendances confondues, les groupements de jeunes et de femmes, les associations professionnelles, les médias et les organisations traditionnelles et religieuses. Quatre (4) conférences de presse, dont trois (3) réalisées de concert avec la Synergie 22 des OSC du Mali, ont ainsi permis de partager avec l'opinion nationale et internationale le niveau de mise en œuvre des réformes et d'alerter sur les retards constatés dans la conduite de la transition. Elles ont permis également de faire la mise au point sur la situation sociopolitique et des recommandations pour le respect des engagements pris dans le cadre du processus de transition.

Ces activités de plaidoyer et de sensibilisation de l'Observatoire auront ainsi contribué, ses responsables, à des succès pendant la période de transition. Il s'agit de l'adoption le 24 novembre 2021 d'un projet de loi électorale en conseil des ministres qui a consacré la création de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) ; la publication en ligne des résultats des élections, bureau de vote par bureau de vote, et l'introduction de la proportionnelle pour l'élection des députés à l'Assemblée

Nationale, entre autres. Ce projet de loi, aujourd'hui en examen au niveau du Conseil National de Transition (CNT), bénéficie de la contribution de la MODELE-Mali dont l'Observatoire est le Chef de file.

Les actions de l'Observatoire ont également contribué à introduire dans les débats des Assises Nationales de la Refondation (ANR) de décembre 2021, certains points de plaidoyer portés par l'organisation, notamment : le maintien de la forme de l'État unitaire, républicain, décentralisé, laïc, démocratique et social ; la révision de la Constitution ; la révision des compétences de la Cour Constitutionnelle en matière électorale ; la relecture du mode de désignation des membres de la cour Constitutionnelle ; la relecture de la loi organique des députés ; la fin du nomadisme politique en cours de mandat ; l'opérationnalisation des nouvelles circonscriptions administratives et électorales ; la relecture de la loi électorale ; la mise en place d'un organe unique indépendant de gestion des élections ; l'instauration du mode de scrutin proportionnel pour l'élection des députés ; la relecture de la Charte des partis politiques avec une réaffirmation du statut de Chef de file de l'Opposition.

Cependant, malgré les multiples actions menées par les acteurs politiques et les organisations de la société civile dont l'Observatoire, on déplore la lenteur accusée dans la mise en œuvre des réformes annoncées, notamment électorales, aucun chronogramme des élections n'ayant encore été publié à ce jour. C'est pourquoi l'Observatoire continue d'attirer l'attention des autorités de la Transition et de l'opinion nationale et internationale sur l'imperieuse nécessité d'accélérer le processus des réformes et aussi de recentrer les actions prioritaires autour du rétablissement de la sécurité et de l'organisation d'élections pour le retour à un ordre constitutionnel.

Pour ce faire, l'Observatoire recommande que les autorités de la transition parviennent à un consensus rapide avec la CEDEAO pour la levée des sanctions afin d'abrèger la souffrance des populations ; qu'un chronogramme clair et précis soit publié pour définir la période des réformes et celle des élections de fin de transition ; que la société civile, les partis politiques et les institutions de la transition développent et mettent en œuvre une stratégie d'éducation civique afin d'informer et de sen-

sibiliser les citoyennes et les citoyens sur les réformes à entreprendre et les étapes de la transition démocratique ; que les Partenaires bi et multilatéraux accompagnent fortement et directement l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour une transition réussie au Mali.

Pour des élections crédibles qui inspirent confiance à toutes parties prenantes, recommande la consécration de la création d'un organe indépendant et unique de gestion des élections (OGE) dans la Constitution, dans un souci de cohérence et d'efficacité technique et financière ; la révision du délai entre les deux tours de l'élection présidentielle afin que le contentieux électoral soit vidé à temps et permettre aux candidats du second tour de battre campagne ; l'intégration des débats entre les candidats à l'élection présidentielle (premier et deuxième tours), pour permettre aux électeurs de mieux connaître les contenus des projets de société des candidats...

La création de circonscriptions électorales des nouvelles régions pour leur permettre de prendre part aux élections de fin de transition ; la révision à la hausse du nombre actuel de 147 députés déterminés suivant le recensement administratif de 1996, en prenant en compte les chiffres du dernier recensement de la population ; l'intégration de la publication en ligne des résultats des scrutins par centres et bureaux de vote, au fur et à mesure de la proclamation des résultats (ce qui, à ses yeux, permet entre autres d'éviter les conflits et le tripatouillage des résultats pendant la remontée et la centralisation) ; la révision des attributions de la Cour Constitutionnelle, en lui enlevant la proclamation des résultats définitifs des élections présidentielle et législatives. Enfin, pour une meilleure gouvernance après la Transition, l'Observatoire recommande la révision des modalités de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle afin de réduire les risques de contrôle des membres par le pouvoir exécutif, comme c'est le cas actuellement ; la relecture des attributions de la Cour Constitutionnelle ; la suppression de la simple participation (15%) aux élections dans les critères de l'aide publique aux partis politiques pour les inciter à faire face à leurs objectifs de création, à savoir la conquête et l'exercice du pouvoir.

■ Yama DIALLO

Recueil 2022 du CESC :

Les attentes de la population de Bamako

Le Conseil Economique, Social et Culturel du Mali (CESC) a présenté la synthèse du recueil annuel des attentes et des préoccupations de la population de Bamako, ce jeudi 5 mai, dans la salle de réunion du Gouvernorat du District.



La cérémonie d'ouverture de la rencontre a été présidée par le président du Conseil Economique, Social et Culturel, Yacouba KATILE, qui avait à ses côtés le Gouverneur de Bamako, Abdoulaye COULIBALY. Ont pris part à la journée, des responsables des services de l'État, des responsables des organisations de la société civile... Les participants ont examiné le recueil des attentes et préoccupations des Bamakois. La finalité de l'exercice est d'obtenir un document qui reflète la physionomie de la capitale en termes notamment de défis à relever.

Souhaitant la bienvenue, le Gouverneur du District s'est réjoui de cette rencontre, après les phases de collecte d'informations dans les six communes de Bamako, dont l'objectif est d'avoir un recueil consistant dans lequel se trouve les attentes et les préoccupations de la population de notre capitale.

En effet, il appartient aux participants à cette rencontre d'adopter le document de synthèse, reflets des attentes, des besoins et des problèmes de la société civile du District de Bamako.

Depuis plusieurs années, à travers cette réu-

nion, a rappelé M. COULIBALY, le Conseil Economique, Social et Culturel du Mali évalue la situation socio-politique, environnementale et culturelle de notre pays.

Pour l'étape de Bamako, l'équipe du Conseil Economique, Social et Culturel a sillonné les six communes de Bamako du 27 avril au 4 mai 2022, a précisé le président Yacouba KATILE, conformément à l'article 107 de la constitution du 25 février 1992.

« Les équipes constituées des membres élus du Conseil et des techniciens des services ont échangé et partagé avec en moyenne 50 personnes par commune, soit au total 300 représentants des faitières de la société civile et autres catégories socio-professionnelles », a indiqué M. KATILE.

Ce document de 35 pages au cœur de la réunion de ce jour aborde les questions de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement et de l'assainissement, de l'accès à l'eau et à l'électricité, à la santé, du commerce, de l'industrie, des infrastructures, de l'urbanisme, entre autres.

« Contrairement aux éditions passées, cette année il y a beaucoup plus de préoccupations et d'attentes de la population. Cette situation peut s'expliquer par le contexte dans lequel le pays est plongé avec notamment l'embargo », a affirmé le président Yacouba KATILE.

Aux problèmes posés, le recueil propose aussi des solutions.

Sur la thématique de l'environnement et de l'assainissement qui se pose avec beaucoup d'acuité, les plaintes des personnes abordées avaient trait à la déforestation systématique de l'écosystème par l'utilisation du bois comme source d'énergie, l'insuffisance de dépôt de transit, la prolifération des déchets plastiques, les difficultés d'évacuation des déchets solides, entre autres.

Comme alternative à ces problématiques, le recueil recommande le maintien de la subvention de l'État sur le gaz domestique, tout en menant des actions contre l'utilisation du bois par les boulangeries et les dibiteries.

De même, le recueil propose l'aménagement des dépôts de transit et de les rendre opérationnels en plus de créer des sites sécurisés pour les décharges finales.

PAR SIKOU BAH
Source : Info-Matin

Choguel Kokalla Maiga à propos du traité de coopération : "Cet accord est caduc, de nul et de nul effet"

Le Premier ministre, Choguel Kokalla MAIGA, en plus du communiqué du gouvernement sur la dénonciation du traité de coopération avec la France, s'est aussi prononcé, lundi, sur cette décision qui marque un tournant dans les relations entre les deux États. Des comportements de soldats français sur le terrain témoignent, selon lui, que la France n'est plus dans la logique de l'accord, en arguant des actes d'espionnage des Français. Il a aussi insisté sur le fait que les autorités ont tout fait afin que la France puisse appliquer ces accords dans le cadre du respect mutuel des deux États. Par ailleurs, il soutient que la décision a été prise conformément aux « éléments de droits dans les accords internationaux et des dispositions de l'accord, lui-même ».

Nous vous proposons un extrait de l'intervention du Premier ministre.



© Service de Primature du Mali

Nous, notre objectif (le Président de la Transition et le Gouvernement), c'est vraiment resté coller aux cinq objectifs de la Transition. Nous avons décidé de rompre l'accord militaire avec la France. Nous ne l'avons pas fait parce que c'est réclamé ici et là. Nous sommes très lucides dans ce que nous faisons. Nous avons réuni les éléments de droit et de politique pour aboutir à la conclusion qu'il n'est plus possible de continuer à rester dans cet accord. Parce que cet accord a été signé dans une période où notre État était très faible. Cela arrive à toutes les

Nations. Il y a des périodes difficiles dans l'histoire des pays où il y a des accords qui sont signés. À titre d'illustration, c'est la Turquie moderne.

Après la Première Guerre mondiale et la chute de l'Empire ottoman, était réduite à sa plus simple expression. Il a fallu que des patriotes se retrouvent pour remettre en cause l'accord de Sèvres " pour dire non. Mais pour cela, il a fallu l'union sacrée de toutes les forces patriotiques pour sauver leur pays (les laïcs, les religieux et les traditionnelles).

Nous, notre pays a signé des accords. Nous

avons tout fait avec nos partenaires français pour qu'on puisse appliquer ces accords dans le cadre du respect mutuel des deux États. Mais, la réalité est qu'on ne voulait pas voir le M5.

La première fois où le Gouvernement français a décidé qu'il suspend les opérations militaires, c'est le jour (le 3 juin) où nos frères de l'ex CNSP ont dit qu'ils vont donner la Primature au M5. Parce que souvent, les gens oublient les dates dans les débats, tout est significatif.

La deuxième fois, c'est le 7 juin lorsque le Pre-

mier ministre a été nommé. Ces deux dates sont les dates auxquelles le gouvernement français a dit qu'il rompt les opérations militaires avec l'armée malienne au motif que le gouvernement malien aurait décidé de discuter avec les terroristes. Aujourd'hui, le pays où ils veulent aller, je ne veux pas citer le nom, mais le président a libéré les chefs terroristes.

Il les a reçus au palais, il dit qu'il envoie des délégations pour négocier avec eux. Donc, cela montre que c'était un prétexte.

Enfin, c'était des moyens de pression sur le Président de la Transition qui n'a pas cédé et est resté droit dans ses bottes.

Après ces deux étapes, à partir du moment où l'une des parties peut remettre en cause un Accord, nous avons décidé de la relecture de cet accord. Nous avons proposé des amendements qu'on a envoyés.

Ce n'est que trois mois après qu'il nous a été répondu qu'ils vont envoyer une commission technique pour discuter avec nous.

Pendant que nous attendons cette commission technique, la France s'est livrée à des actes de provocation, du dilatoire, d'espionnage, de violation systématique, méthodique, délibérée de notre espace aérien.

Des actes d'espionnage sont conduits contre nos forces de défense et de sécurité. Cela veut dire clairement qu'ils ne sont plus dans la logique de l'accord.

À partir de ce moment, nous avons décidé souverainement à partir d'aujourd'hui (NDLR lundi 2 mai), que cet accord est caduc, de nul et de nul effet. Nous avons puisé les éléments de droits dans les accords internationaux et des dispositions de l'accord, lui-même. Cela a été fait parce que nous avons un objectif, c'est de libérer le pays et de changer le pays. Nous voulons que chaque fois que les Maliens s'interrogent et c'est leur droit ; chaque fois que les militants et les responsables du M5 s'interrogent, c'est leur droit ; qu'ils puissent eux-mêmes regarder.

On avance en matière de défense, de réforme, de lutte contre la corruption, d'organisation d'élections transparentes. Dans la mise en œuvre de l'accord, le gouvernement est très prudent.

En ce moment, même si on n'est pas totalement satisfait, au moins les uns et les autres ont la conviction qu'on est sur la bonne trajectoire. Ça, c'est la deuxième chose qui nous tient personnellement à cœur. Tous les matins,



avant de commencer, je m'interroge, quels sont les actes qu'on va poser dans la journée et qui peuvent concourir à atteindre ces cinq objectifs. Vers 23 heures, je regarde mon téléphone, comme je reçois plus de 500 WhatsApp, plus de 300 messages et plus de 150 appels. Ensuite, je choisis quelques-uns pendant une heure de temps pour rappeler et répondre. La question que je me pose avant de dormir ; les raisons pour lesquelles je suis venu à la primature, est-ce qu'on est sur cette pente ? Qu'est-ce que je dois faire demain matin ? Avec quel ministre ? Sur quel sujet ? Si je dois parler avec le Président pour être sûr qu'on avance dans la bonne direction, même si souvent, c'est lent. Tous les actes majeurs que je pose, tous les propos majeurs que je tiens, une fois que l'idée me vient, je prends soin d'en parler avec le Président. À l'issue des discussions, il peut les amender. C'est lui, le Chef, c'est lui le patron. Il peut déconseiller et demander d'avancer dans tel sens. Mais dans la plupart des temps, très souvent, il me donne son feu vert. Les politiques vont continuer leur débat, quand ils s'affrontent, les historiens vont écrire, mais nous qui sommes en charge

de la responsabilité de l'État, nous devons assumer toute notre histoire au nom de notre peuple pour pouvoir avancer. Si ça réussit, et je crois qu'on doit tout faire pour que ça réussisse, c'est au bénéfice de tous les Maliens. En tout cas, au niveau du M5 nous avons donné la preuve, dès sa constitution, que toutes les sensibilités politiques qui ont jalonné notre histoire peuvent se retrouver pour une cause juste.

Il y a des gens qui n'allaient jamais se rencontrer autour d'une table avant le M5. Ils se sont retrouvés, ils ont mené le combat, ils l'ont reçu. C'est la première étape. Maintenant, il faut qu'on réussisse l'étape la plus difficile. Qu'on reconstruise le Mali et rendre le processus du changement irréversible ! Que les jeunes qui ont fait le combat avec nous autres, quand ils vont venir prendre la relève, qu'ils aient moins de problèmes à gérer, qu'ils concentrent leur énergie sur la bonne gouvernance.

Transcription libre Info-Matin
Source : Info-Matin

Assainissement et salubrité : Bamako n'a pas les moyens

Le Maire du District de Bamako, Adama SANGARE, a évoqué, le mercredi 4 mai, encore l'épineuse question de l'assainissement de la ville de Bamako lors de sa présentation de vœux à l'occasion de la fête de Aïd El Fitr. Face à la situation, il a fait l'aveu de l'incapacité de la Mairie de résoudre le problème sans notamment le soutien de l'Etat, le paiement de certaines taxes à la Mairie par la population.



Encore, la traditionnelle présentation de vœux de la fête de Ramadan a été respectée à la Mairie du District de Bamako. Elle était présidée par le Maire Adama SANGARE et a réuni autour de lui les élus communaux, les responsables des services et les agents de la Mairie du District de Bamako. Occasion, outre les vœux, d'aborder les problèmes auxquels la collectivité est confrontée dans un contexte difficile et exacerbé par les conséquences de l'embargo de la CEDEAO sur le pays.

Dans son speech, M. SANGARE a informé le personnel de la difficulté économique au sein de la structure dont les conséquences par moment ont ralenti la réalisation de certaines activités. Analysant cette situation, il présage déjà une année qui sera économiquement difficile pour la Mairie tout en appelant les travailleurs à s'y préparer. En dépit de ce stress de trésorerie, la Mairie a

contribué au ramassage des ordures qui bordaient certaines artères de la ville à l'approche de la fête alors qu'Ozone Mali, la société en charge de la propreté de Bamako, était en arrêt de travail à cause de la grève de ses agents pour non-paiement de trois mois de salaire.

« Malgré ce problème, les services de la voirie arrivent à évacuer les ordures. Toutefois, on voit des images qui ne sont pas belles. Elles nous interpellent et l'ensemble de la population de Bamako », s'est indigné le Maire Adama SANGARE.

Pour lui, la tristesse de l'image de la ville va avec le problème de moyen de l'État qui doit accorder une subvention aux collectivités, à l'image de toutes les capitales. Mais au Mali, selon une source à la Mairie, cet effort financier fait défaut.

« L'État a demandé à Ozone Mali d'aider la Mairie de Bamako à assainir la ville. Malheureusement, très rapidement, l'État s'est retrouvé

en cessation d'impayés énorme vis-à-vis d'Ozone. C'est pour cette raison que souvent on voit de gros tas d'ordures qui ne nous font pas honneur, qui nous font honte, mais c'est une réalité qu'il faut gérer », a-t-il expliqué. Selon lui, la mairie n'a pas les capacités financières de résoudre le problème d'assainissement de la ville. La situation ne trouvera de solution en partie qu'avec l'engagement de l'État.

Outre l'aspect financier, le problème se pose avec acuité sans une décharge finale répondant au besoin de la production de déchets de la ville estimée à moins de 1400 tonnes par jour.

« Nous avons toujours demandé à l'État de mettre au moins une décharge à la disposition de Bamako. Il n'y a pas de décharge finale où on peut évacuer les ordures à tout moment de l'année. Le problème est là et ce n'est pas la responsabilité de la ville de Bamako. L'État doit mettre une décharge à la disposition des municipalités. Elle est encore attendue. Celle de Noumoubougou est ouverte 1 à 2 semaines et est fermée 5 à 6 mois », a dénoncé M. SANGARE.

Par ailleurs, il a indiqué que la croissance démographique de Bamako avait rendu son assainissement difficile en dépit des efforts consentis par les autorités, les municipalités et les populations qui ont atteint leur limite sans un changement profond de comportement.

« Il faut beaucoup de sensibilisation, d'éducation et plus d'engagement », a ajouté le Maire du District de Bamako.

En termes d'engagement, estime-t-il, la population doit s'acquitter du paiement des différentes taxes, car, a expliqué M. SANGARE, la cité ne peut pas se faire sans celles-ci.

« Vivre à Bamako nécessite un coût. A cet effet, je demande aux uns et aux autres de payer la Taxe de développement régional et local (TDRL) qui est de 3000 FCFA par an et par imposable. La taxe de voirie 3000 par ménage et par concession », a exhorté le Maire du District de Bamako, tout en regrettant que la Mairie centrale soit à 8% de paiement annuel de ces taxes.

PAR SIKOU BAH
Source : Info-Matin

Afrique francophone : Le retour des coups d'Etat



© Habib Kouyate/Xinhua/picture alliance



© OLYMPIA DE MAISMONT/AFP/Getty



© CELLOU BINAM/AFP/Getty Images

Depuis 2020, quatre présidents d'Afrique de l'Ouest ont été renversés par des militaires. Pourtant, cette partie du continent était réputée pour sa stabilité.

De gauche à droite, Assimi Goïta, Mamadi Doumbouya, et Paul-Henri Sandaogo Damiba. En moins de deux ans, quatre présidents d'Afrique de l'Ouest ont été renversés par des militaires à l'issue d'un putsch. Pourtant, cette partie du continent était réputée pour sa stabilité politique et sa relative bonne santé démocratique.

Les coups d'Etat militaires en Afrique remontent au début des années 60, au lendemain des indépendances.

Ils se sont estompés après le vent de démocratisation qui a soufflé en 1990 sur le continent, avec l'ouverture de l'espace politique et le pluralisme des idées.

Mais face aux atermoiements des acteurs politiques, à la mauvaise gouvernance, les militaires ont cru bon de prendre leur responsabilité, afin d'essayer de redonner confiance aux peuples qui se sont sentis déçus, expliquait récemment sur la DW le journaliste Francis Laloupe.

Comment faire alors pour dissuader les militaires ? Arthur Banga, historien à l'Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, propose des pistes.

“En amont, en regardant déjà tout ce qui peut causer les coups d'Etat. Mais aussi en aval, en étant plus ferme, en soutenant les sanctions que la CEDEAO prend contre les régimes putschistes. Parce que quand l'opinion publique est divisée, ou même qu'on entend des intellectuels se dresser contre les sanctions de la CEDEAO, ça donne des ailes aux putschistes.”

PRESSIONS

Le président ghanéen Nana Akufo-Addo. Récemment, le président ghanéen Nana Akufo-Addo, par ailleurs président en exercice de la CEDEAO, a demandé au cours d'un discours au Parlement à Accra de soutenir les mesures prises par l'institution sous-régionale au Mali, au Burkina Faso et en Guinée.

La CEDEAO continue de faire pression sur les militaires de ces trois pays afin qu'ils publient un calendrier raisonnable de la transition qui permettra de rendre le pouvoir aux civils. Mais

ceux-ci ont réclamé encore un peu plus de temps.

Par ailleurs, la CEDEAO est également critiquée en Guinée-Bissau, où le président Umaro Sissoco Embaló a échappé à une tentative de coup d'Etat le 1er février dernier. En réaction, la CEDEAO a décidé d'envoyer une force d'appui à la stabilisation du pays. Une décision que critique l'avocat Bissau-guinéen Fodé Mané : “Pour moi et beaucoup d'autres, ce n'est pas une force de la CEDEAO. Nous voyons ici les forces du président Macky Sall du Sénégal et de Muhammadu Buhari du Nigéria sous couvert de la CEDEAO pour protéger leur ami en Guinée-Bissau.”

En 2017, la CEDEAO avait déployé une force pour la stabilité et la sécurité en Guinée-Bissau (Ecomib). C'était après le coup d'Etat d'avril 2012 qui avait renversé le Premier ministre Carlos Gomes Junior, entre les deux tours de la présidentielle, dont ce dernier était le favori.

Source : dw.com

République de Côte d'Ivoire : Le Chef de l'État a eu un entretien avec la Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a eu un entretien, ce samedi 07 mai 2022, à sa Résidence sise à Cocody Rivéa-Golf, avec la Vice-secrétaire Générale des Nations, Mme Amina Jane MOHAMMED.

Le Chef de l'Etat a exprimé sa joie de recevoir Mme Amina MOHAMMED, qui est à Abidjan pour une Visite d'Amitié et de Travail, mais également dans le cadre de la COP 15 sur la lutte contre la désertification et la sécheresse, qui s'ouvre ce lundi 9 mai 2022, au Sofitel Abidjan-Hôtel Ivoire.

La Vice-secrétaire Générale des Nations Unies

a traduit tout le plaisir qu'elle ressent de conduire la délégation onusienne en terre ivoirienne dans le cadre de ce Sommet de la COP 15, mais surtout de rencontrer et d'échanger avec le Président Alassane OUATTARA.

Elle a fait remarquer que la COP15 se tient dans un contexte de crises planétaires, notamment la guerre en Ukraine, les crises du climat et de la nature. Toutes choses qui ont des implications à travers le monde.

Mme Amina Jane MOHAMMED a, par ailleurs, salué le leadership de la Côte d'Ivoire et de son Président dans la sous-région ouest africaine, ainsi que la générosité de notre pays

qui accueille sur son sol des millions de ressortissants d'autres Nations. Une question qui est, selon la Vice-secrétaire Générale des Nations Unies, extrêmement importante pour l'ONU.

Notons que le Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République, M. Fidèle SARRASORO, ainsi que des membres du Cabinet présidentiel et du Gouvernement, ont pris part à la rencontre.

Source : Abidjan.net





« Une malédiction africaine » : La défaite de Pep Guardiola avait été prédite

Les Citizens se sont inclinés le mercredi soir face au Réal de Madrid lors de la demi-finale de la Ligue des Champions. L'échec de Pep Guardiola a ressuscité des propos dits contre lui lors du départ de l'Ivoirien Yaya Touré du club.

Une fois encore, Pep Guardiola a échoué en Ligue des Champions. Cet échec a été aujourd'hui rattaché à la relation entre le manager et l'ancien joueur ivoirien Yaya Touré qui ne s'était pas très bien terminée.

Le Réal Madrid a eu le dessus sur Manchester City en demi-finale (3-1). Le technicien catalan

n'a plus gagné ce trophée depuis son départ du Barça et la malédiction continue. A l'époque, l'agent de Yaya Touré avait prononcé sur le coach catalan des paroles selon lesquelles il ne remporterait plus la C1 après le traitement infligé au milieu ivoirien.

«Je sais quel est son problème. Quand Pep a forcé Yaya à quitter Barcelone, je l'ai critiqué.

C'est sa revanche. C'est personnel et non professionnel. Il a retourné toute l'Afrique contre lui-même, de nombreux supporters africains se sont détournés de Manchester City. Et je suis sûr que de nombreux chamans africains à l'avenir ne permettront pas à Guardiola de remporter la Ligue des champions. Ce sera pour Guardiola une malédiction africaine. La vie montrera si j'ai raison ou pas», avait déclaré Dimitri Seluk en 2018.

L'agent lui-même s'est souvenu de ses propos lors de la défaite de Manchester City contre Lyon lors de l'édition 2018 et avait posté une caricature amusante sur son compte Twitter. L'entraîneur des Citizens n'arrive toujours pas à digérer cette défaite. « C'est difficile pour nous, je ne peux pas le nier ».

Source : AfrikMag



Bélier (21 mars - 19 avril)

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



Lion (22 juillet - 23 août)

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23